

Paris le 18 juin 2024

LE RASSEMBLEMENT NATIONAL : ENNEMI DE LA JUSTICE FISCALE, SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE !

Une analyse du programme fiscal du Rassemblement National montre que, loin de permettre une juste répartition des richesses, les propositions du parti d'extrême droite sont ultra-libérales, anti-sociales et font souvent l'objet d'annonces peu détaillées.

UNE AVERSION POUR LES PRÉLÈVEMENTS OBLIGATOIRES

Le RN n'a jamais cessé de dénoncer le taux de prélèvements obligatoires en France comme étant le deuxième plus élevé de l'OCDE, à 44,5 % du PIB. En s'appuyant en 2019 sur les travaux de l'IFRAP, institut de lobbyistes ultra libéral, il dénonce une fiscalité trop lourde.

Une comparaison des taux de prélèvements obligatoires doit s'accompagner d'une comparaison des dépenses socialisées qu'ils permettent de financer. En France, ce taux est élevé en raison des dépenses de protection sociale qu'il couvre comme celles de la santé. Par ailleurs, plus les ménages sont riches, plus ce taux de prélèvement diminue.

Pour augmenter le pouvoir d'achat des salariés, le RN souhaite alléger voire exonérer de cotisations sociales les salaires. S'il est nécessaire d'augmenter les rémunérations, toute hausse qui s'accompagnerait d'exonérations de cotisations patronales fragiliserait le financement de la protection sociale.

Cette aversion pour les prélèvements obligatoires, nous la connaissons, c'est celle des politiques néo-libérales passées et présentes, qui n'ont eu de cesse d'alléger les cotisations sociales ou d'en exonérer les patrons, sans que jamais des emplois pérennes ne soient créés, ni de relance effective de l'économie ne soit constatée.

UN DOGME CONSTANT EN MATIÈRE FISCALE

Le programme fiscal du RN ne vise ni à la redistribution des richesses ni à la progressivité. Il a voté contre la taxe sur les super-profits, contre l'impôt sur les grandes

fortunes, contre la taxe Tobin sur les transactions financières et contre la taxe d'imposition minimale sur les dividendes.

En matière d'impôt sur le revenu, il propose d'exonérer tous les jeunes actifs jusqu'à 30 ans pour qu'ils restent en France et y fondent leur famille. C'est favoriser les jeunes des classes aisées au détriment de jeunes n'ayant que peu de revenus.

Pour les entreprises, c'est la suppression de l'impôt sur les sociétés pour les entrepreneurs de moins de 30 ans, pendant les 5 premières années, pour éviter leur départ à l'étranger.

La fiscalité environnementale reste absente. Le financement de la transition écologique ne sera jamais une priorité du RN.

UN ENJEU DÉTOURNÉ : LA LUTTE CONTRE LA FRAUDE

Le RN annonce vouloir lutter contre la fraude fiscale et sociale. Elles sont pourtant bien différentes : la fraude fiscale est estimée entre 80 et 100 milliards d'euros par an. La fraude sociale, quant à elle, est estimée entre 20 et 25 milliards d'euros par an ; elle comprend la fraude aux versements de cotisations sociales par les employeurs (travail non déclaré...) et la fraude aux prestations sociales (seulement 2,32 Md€). Les amalgamer relève d'une logique populiste.

Solidaires Finances Publiques combat les idées d'extrême droite qui sont aux antipodes de nos valeurs de solidarité, d'égalité et de justice.

NOTRE SYNDICAT REVENDIQUE UNE REFORME DU SYSTÈME FISCALE, PLUS JUSTE ET PERMETTANT UNE MEILLEURE RÉPARTITION DES RICHESSES AVEC ENTRE AUTRES :

- plus de progressivité avec plus de tranches dans le barème à l'impôt sur le revenu,
- la fin du prélèvement forfaitaire unique de 30 % sur les revenus de capitaux mobiliers,
- la remise en place d'un impôt de solidarité sur la fortune,
- la taxation des dividendes.

**BIEN SUCCINCT, LE PROGRAMME FISCALE DU RN EST NÉO-LIBÉRAL ET ANTI-SOCIAL.
LES MESURES DÉCLINÉES SONT TRÈS LOIN DES ATTENTES DE LA POPULATION.
C'EST DE JUSTICE FISCALE, SOCIALE ET
ENVIRONNEMENTALE DONT NOUS AVONS BESOIN !**

Pour nous contacter : contact@solidairesfinancespubliques.org